

Tp 150m/



REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

SALOMON REINACH
—
UNE
IMAGE DE LA VESTA ROMAINE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1897

Tous droits réservés.



150m/44

Tp

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre BERTRAND, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. PERROT, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la LIBRAIRIE ERNEST LEROUX, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.		Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.		Pour l'Étranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Étranger.

UNE

IMAGE DE LA VESTA ROMAINE

UNE

IMAGE DE LA VESTA ROMAINE

On n'a encore signalé, dans les musées d'antiques, aucune image authentique de Vesta. Je parle, bien entendu, de la vieille Vesta romaine et non de l'Hestia des Grecs, qui fut de bonne heure assimilée à la déesse latine. L'Hestia grecque paraît sur plusieurs vases à figures rouges, où sa silhouette, qui rappelle celle de Koré, est accompagnée de son nom¹. Les anciens ont aussi mentionné quelques statues d'Hestia, debout ou assise, dont nous possédons probablement des copies; de ce nombre est a célèbre statue dite *Hestia Giustiniani*, actuellement dans la collection Torlonia à Rome². Les monnaies romaines, consulaires ou impériales, qui portent au revers des représentations de Vesta, nous offrent toujours, sous un nom latin, des images de l'Hestia grecque. Dans les peintures de Pompéi, Vesta, figurée avec les Lares, a le type grec d'une jeune divinité de l'abondance; parfois elle est accompagné d'un âne, quadrupède qui était consacré à la Vesta romaine³, mais ce détail est le seul auquel on puisse reconnaître qu'il s'agit bien de la divinité latine. De même, sur l'autel de Gabies⁴, une lampe surmontée d'une tête d'âne, que le sculpteur a placée aux pieds de Vesta, est le seul attribut qui permette de l'identifier; l'aspect de la déesse est celui d'une Héra ou d'une Déméter. Le déblaiement de la maison des Vestales à Rome, en 1883, a fait découvrir de nombreuses statues de Vestales, mais aucune image de la déesse qu'elles servaient⁵.

1. Voir l'art. *Hestia* dans le *Lexikon der Mythol.* de Roscher.

2. Clarac, *Musée*, p. 449, 7 R.

3. Baumeister, *Denkmäler*, fig. 888.

4. Hirt, *Bilderbuch*, pl. VIII, 13.

5. Jordan, *Der Tempel der Vesta und das Haus der Vestalinnen*, Berlin, 1886.

Dès 1805, Boettiger déclarait qu'il n'existait pas de représentations plastiques de Vesta et que les diverses figures ainsi désignées dans les collections étaient celles de la déesse Rome ou de Cérès¹. Cette opinion me semblerait encore l'expression de la vérité, n'était le monument qui fait l'objet de la présente notice.

Nous savons, par Ovide, que le temple de Vesta à Rome ne contenait pas d'image. Comme l'accès en était interdit aux profanes, le poète avait cru d'abord, sans doute avec la plupart de ses contemporains, qu'il existait une ou plusieurs statues dans le sanctuaire, mais dissimulées aux regards. Plus tard, mieux informé, il s'accuse lui-même de son erreur² :

*Esse diu stultus Vestae simulacra putavi;
Mox didici curvo nulla subesse tholo.
Ignis inextinctus templo celatur in illo;
Effigiem nullam Vesta nec ignis habent.*

Remarquons qu'Ovide dit seulement qu'il n'y avait pas d'effigie de Vesta sous la toiture du temple circulaire, *curvo nulla subesse tholo*. Mais nous sommes certains, d'autre part, qu'il existait une statue de Vesta dans le vestibule du temple³. En effet, parlant de la mort du grand pontife Mucius Scaevola, proscrit par le parti de Marius en 82 avant J.-C., l'*Építome* du livre LXXXVI de Tite Live dit qu'il fut assassiné dans le vestibule du temple de Vesta, *in vestibulo aedis Vestae*. Or, Cicéron, mentionnant le même événement dans deux passages, dit que le grand pontife fut massacré devant l'image de Vesta, *ante simulacrum Vestae*⁴, et que la statue fut maculée de son sang, *sanguine simulacrum Vestae respersum*⁵. Lucain⁶ fait expirer Scaevola devant le sanctuaire de la déesse et ses autels toujours allumés (*ante ipsum*

1. Boettiger, *Kleine Schriften*, t. I, p. 399.

2. Ovide, *Fastes*, VI, 295.

3. Cf. Thédénat, *Bull. Soc. des Antiquaires*, 1895, 3^e trimestre.

4. Cicéron, *De nat. deor.*, III, 32, 80.

5. Cicéron, *De orat.*, III, 3, 10.

6. Lucain, *Phars.*, II, 126.

penetrare deae semperque calentes Mactavere focos). Ces témoignages sont décisifs et prouvent que la statue n'était pas dans le temple même, mais *in vestibulo*. Florus s'est donc laissé entraîner par son éloquence lorsqu'il décrit Mucius Scaevola embrassant l'autel de Vesta et risquant d'avoir le feu sacré pour sépulture (*Vestales amplexus aras tantum non eodem igne sepelitur*)¹. Même poursuivi par des sicaires, un grand pontife ne pouvait pas pénétrer dans la partie d'un temple d'où les hommes étaient rigoureusement exclus². Il n'y avait eu, dans l'antiquité, que deux exceptions. Lors de l'incendie du temple de Vesta, en 241 avant J.-C., L. Caecilius Metellus se précipita au milieu des flammes pour sauver le Palladium; il y perdit la vue, ce qui, dans les idées des anciens, était le châtement de ceux qui voyaient ce qu'ils ne devaient point voir³. Vers 220 après J.-C., Héliogabale, voulant détruire le culte de tous les dieux autres que le sien, entra de force dans le sanctuaire de Vesta pour enlever le Palladium et fit transporter dans le temple de son dieu la statue où il crut le reconnaître⁴. Assurément, les auteurs qui ont rapporté ces faits n'auraient pas manqué de citer le cas de Scaevola, si le grand pontife avait perdu la vie dans le temple même et si la statue qui fut tachée de son sang avait été dressée auprès de l'autel.

La statue dont parle Cicéron était-elle conforme au type hellénique d'Hestia? Cela est très probable; je supposerais même

1. Florus, III, 21.

2. Lampride se trompe (*Heliog.*, 6) lorsqu'il écrit : « *In penum Vestae, quod solae virgines solique pontifices adeunt... irrupit.* » Les pontifes en étaient exclus comme les autres hommes, sans quoi Héliogabale, qui était grand pontife, n'aurait pas commis un sacrilège en y entrant. Cf., entre autres passages, Lucain, *Phars.*, I, 598; IX, 994, et Juste Lipse, *Opera*, t. III, p. 1093.

3. Sur cet incendie, voir Ovide, *Fastes*, VI, 436 sq. Sur la perte des yeux de Metellus, Pline, *Hist. Nat.*, VII, 43.

4. Lampride, *Heliog.*, 7. Le passage est obscur et sans doute altéré. — Tacite (*Annales*, XV, 36) raconte que Néron entra dans le temple de Vesta et y fut saisi d'un tremblement de tout le corps, « soit que la déesse l'ait épouvané, soit qu'il s'effrayât à la pensée toujours présente de ses propres crimes. » Mais il n'y avait pas sacrilège; ce qui prouve que l'expression employée par Tacite, *Vestae templum*, ne désigne pas l'intérieur du sanctuaire, *penus* ou *nenetralia Vestae*.

volontiers qu'elle avait été placée dans le vestibule lors de la réparation du temple après le nouvel incendie survenu en 210 avant J.-C.¹. Rome était alors très riche en statues grecques, car deux ans auparavant, en 212, Marcellus avait pris Syracuse et fait transporter à Rome une grande partie des œuvres d'art qu'il y trouva². « C'est alors, dit Tite Live, que l'on commença à admirer les œuvres des artistes grecs. » Si la statue du vestibule de Vesta avait été une œuvre archaïque de l'art indigène ou étrusque, le type s'en serait conservé sur les monnaies.

Il existait à Rome une autre statue de Vesta, qui doit être antérieure à l'an 217 avant J.-C. A cette date, en effet, qui est celle de la bataille de Trasimène, on offrit aux dieux un lectisterne de trois jours³. Tite Live nous apprend qu'il y eut six lits dressés pour le festin et il nomme Vesta parmi les douze divinités qui y prirent part. Ces douze dieux sont le sénat divin, les *Dii consentes*, dont Ennius a réuni les noms dans deux vers célèbres⁴ :

*Juno Vesta Minerva Ceres Diana Venus Mars
Mercurius Jovi' Neptuni' Volcanus Apollo.*

Varron, qui écrivait en 36 avant J.-C., vit leurs statues près du Forum⁵; il les qualifie d'*imagines auratae*, ce qui prouve qu'elles étaient en bois plutôt qu'en terre cuite. Pline dit d'ailleurs expressément que, jusqu'à la conquête de l'Asie, les statues des dieux romains furent presque toujours de bois ou d'argile, *lignea aut fictilia*⁶. L'endroit où Varron vit les statues des douze dieux nous est exactement connu : c'est un portique situé à l'extrémité nord-ouest du Forum et sur la montée qui conduit au Capitole. Retrouvé en 1834, il a été restauré depuis par Canina⁷. Mais ce portique avait été l'objet d'une restauration antérieure, exécutée,

1. Tite Live, XXVI, 27.

2. Tite Live, XXV, 40; Polybe, IX, 40; Plut., *Marcellus*, 21.

3. Tite Live, XXII, 10.

4. Ennius, *Fragm.*, éd. Vahlen, 45.

5. Varron, *De re rust.*, I, 1, 4.

6. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 34.

7. Cf. Middleton, *Remains of ancient Rome*, t. I, p. 341, 342.

en 367 avant J.-C., par les soins de Vellius Praetextatus, préfet de la Ville. On possède une partie de l'inscription qui rappelait ce travail ; d'après la restitution certaine de M. Mommsen¹, elle débutait ainsi : [*Deorum c*]onsentium sacrosancta simulacra cum omni lo[ci totius adornatio]ne, cultu, in [formam antiquam restituta], etc. Ce qui nous intéresse ici, c'est la mention des *sacrosancta simulacra*, mots qui se lisent dans la partie conservée du texte. Une pareille expression ne convient qu'à des statues d'une antiquité vénérable, comme l'étaient sans doute celles du lectisterne de 217. Jordan a autrefois émis l'hypothèse que la première image de Vesta qu'on ait connue à Rome fut empruntée au cycle des douze dieux helléniques, à l'occasion même du lectisterne décrit par Tite Live. Il me semble difficile de croire que les douze dieux *consentes* n'eussent pas été représentés par la sculpture avant cette époque et inadmissible que la statue de Vesta fût la plus récente du groupe. En tous les cas, le *sacrosanctum simulacrum* de Vesta, en bois doré, n'était pas une œuvre grecque importée et il est tout au moins possible, *a priori*, qu'elle fût conforme à un type indigène différent du modèle hellénique. Peut-on se faire une idée de cette vieille image ? Je pense que oui ; je pense même que nous en possédons une copie grossière. Mais pour rendre mon opinion vraisemblable, il faut que j'entre dans quelques développements qui paraîtront, d'abord, assez étrangers à mon sujet.

Les exégètes de l'antiquité avaient réponse à tout. Quand on les interrogeait sur une légende, une coutume, une œuvre d'art, dont la bizarrerie piquait la curiosité, ils débitaient des histoires plus ou moins singulières pour expliquer ce qu'ils ne comprenaient pas. Lorsqu'il s'agissait, par exemple, d'une statue dont l'attitude était devenue énigmatique, ils alléguaient quelque accident survenu à la statue elle-même ou au personnage qu'elle représentait. Ces explications sont naturellement dépourvues de toute valeur historique, mais elles nous fournissent comme les

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 102.

silhouettes d'œuvres d'art perdues, et d'œuvres d'autant plus intéressantes qu'elles paraissaient déjà peu intelligibles aux anciens eux-mêmes.

Citons d'abord deux exemples empruntés à Hérodote et à Pausanias.

Le territoire d'Épidaure ayant été désolé par la disette, les Épidauriens, sur le conseil de la Pythie de Delphes, élevèrent des statues en bois d'olivier aux deux divinités de l'abondance Damia et Auxesia¹. A cette époque, il n'y avait guère d'oliviers qu'en Attique et les Épidauriens durent prier les Athéniens de leur céder quelques-uns de leurs vieux arbres. Les Athéniens consentirent, mais à condition que ceux d'Épidaure offriraient à Athènes des sacrifices annuels. A quelque temps de là, les Éginètes s'affranchirent de la domination d'Épidaure et, au cours d'une expédition de piraterie, enlevèrent les deux statues en bois d'olivier, pour les transporter dans leur île. Les Épidauriens cessèrent alors d'envoyer des sacrifices à Athènes et les Athéniens se retournèrent contre les Éginètes, réclamant les statues dont ils avaient fourni le bois. Sur le refus des Éginètes, Athènes recourut à la force; mais les matelots qu'elle fit débarquer à Égine ne purent descendre les deux statues de leur piédestal. Il fallut les entourer de cordes et les tirer violemment. Les statues, ainsi mises en mouvement, tombèrent sur les genoux et depuis cette époque, rapporte Hérodote, elles ont conservé cette attitude.

Voilà donc deux vieilles images en bois qui, transférées d'Épidaure à Égine, puis d'Égine à Athènes, présentaient l'attitude agenouillée si rare dans les œuvres d'art antiques. Pour expliquer cette attitude, on inventa toute une légende, qu'Hérodote répète avec quelque scepticisme et qui nous paraît absurde; mais l'existence de ces deux figures à genoux est, par là même, assurée.

A Tégée, dans le Péloponnèse, dit Pausanias², il y avait, sur la place publique, un temple d'Ilithye, l'accoucheuse divine, avec

1. Hérodote, V, 82-85.

2. Pausanias, VIII, 48, 5. Cf. Morgouliouff, *Monuments antiques représentant des scènes d'accouchement*, Paris, 1893, p. 51.

une image de la déesse qu'on appelait Ἀγγή ἐν γόνασιν, *Augé à genoux*. Cette statue avait aussi son histoire. Augé, fille du roi de Tégée et prêtresse vouée au célibat, devint enceinte des œuvres d'Héraklès; son père, irrité, la livra au batelier Nauplios, avec ordre de la conduire en mer et de la noyer. Comme Nauplios entraînait Augé vers sa barque, elle tomba sur ses genoux à l'endroit, dit Pausanias, où est maintenant le sanctuaire d'Ilithye et y accoucha dans cette position d'un enfant mâle. — Ici encore, la vue d'une statue dans l'*attitude agenouillée* a été le point de départ de la légende¹.

Le troisième exemple nous sera fourni par Ovide². Dans le vieux temple de la Fortune Primigenia sur le Palatin, on voyait la statue d'un homme assis, entièrement recouverte d'une toge qu'il était défendu de soulever. Cette statue, disait-on, était celle du fondateur du temple, Servius Tullius. Mais pourquoi la toge qui le cachait? Ovide propose plusieurs explications, entre lesquelles il n'ose choisir :

... *sed causa latendi*

Discrepat et dubium me quoque mentis habet.

La déesse, qui avait eu des faiblesses pour Servius, a peut-être été prise de honte à sa vue :

Nunc pudet et vultus velamine celat amatos.

Ou bien, c'est parce que la plèbe romaine était désespérée de

1. Si cette attitude avait été simplement celle de la prière, elle n'aurait pas donné lieu à des explications aussi compliquées. — On a pensé fort arbitrairement que les *nixi dii* du Capitole à Rome, qui passaient pour présider aux efforts des parturientes (Festus, p. 174b), étaient la Damia et l'Auxesia d'Athènes, plus l'Augé de Tégée (Schwenk, *Mythologie der Römer*, p. 120). Suivant Festus, quelques-uns prétendaient que ces statues avaient été apportées d'Orient par M' Acilius, après sa victoire sur le roi de Syrie Antiochus. Le nom populaire de *nixi dii* n'a, bien entendu, qu'un rapport verbal avec le *nixus* de l'accouchement. *Nixus* est à *fixus* comme *nigere* à *figere*; le nom bien connu de *Nigidius* répond à celui de la gens *Figidia*. Or, *nigor*, pour *gnigor*, a dû signifier *s'agenouiller*, acte que le latin classique exprime par une périphrase.

2. Ovide, *Fastes*, VI, 569 sq.

la mort de Servius et qu'on a voulu mettre un terme à sa douleur en cachant les traits du roi bien-aimé :

... *Crescebat imagine luctus*
Donec eam positis oculuère togis.

Ou enfin, c'est la statue royale elle-même qui, épouvantée du forfait de Tullie, a commencé par se cacher le visage avec sa main :

Dicitur hoc oculis opposuisse manum

Puis elle a demandé qu'on la couvrit d'un voile :

Et vox audita est : « Vultus abscondite nostros,
« Ne natae videant ora nefanda meae. »
Veste data tegitur : vetat hoc Fortuna moveri, etc.

Denys d'Halicarnasse, contemporain d'Ovide, parle aussi de cette statue et dit qu'elle était en bois doré, ξυλινὴ ἐπὶ χρυσοῦς¹.

Dans un autre passage de ses *Fastes*², Ovide raconte comment Réa Silvia, la vestale d'Albe la Longue, fut séduite par Mars, devint enceinte et accoucha dans le temple même de Vesta. « Silvia devint mère; on dit que les images de Vesta cachèrent leurs yeux de leurs mains virginales; l'autel de la déesse trembla pendant l'accouchement de la prêtresse et la flamme épouvantée se cacha dans les cendres » :

Silvia fit mater : Vestae simulacra feruntur
Virgineas oculis opposuisse manus.
Ara deae certe tremuit, pariente ministra
Et subiit cineres territa flamma suos.

Si on lit ces vers charmants en se rappelant les trois exemples que nous avons cités, il est impossible de ne pas en conclure qu'Ovide, ici encore, suivant l'habitude invétérée des anciens, tente d'expliquer un geste par une légende. La légende vaut ce qu'elle vaut, mais le témoignage sur le geste est formel : *il exis-*

1. Denys, *Antiq. rom.*, IV, 40, 7.

2. Ovide, *Fastes*, III, 45.

fait de très anciennes images, dites de Vesta, où la déesse était représentée se cachant les yeux avec ses mains.

Le passage qui nous occupe appartient au III^e livre des *Fastes*. On pourrait objecter qu'au VI^e livre du même ouvrage Ovide déclare qu'il n'y a pas de statues de Vesta et qu'il a été bien fou jadis de le croire :

*Esse diù stultus Vestae simulacra putavi, etc.*¹.

Mais, dans ce second passage, il s'agit exclusivement, comme nous l'avons déjà dit, du temple de Vesta à Rome, ou plutôt de l'intérieur de ce temple, *penus Vestae*, à l'époque d'Auguste. Au livre III des *Fastes*, la scène est à Albe la Longue, d'où le très ancien rituel de Vesta avait probablement été transporté à Rome. Même après la destruction d'Albe, et jusqu'à la fin de l'Empire, il y eut des vestales albaines, placées sous la surveillance du grand pontife romain. Dans les dernières années du IV^e siècle, Symmaque parle encore d'une prêtresse de Vesta à Albe (*apud Albam vestalis antistes*)². Donc, Ovide, si curieux des vieilles traditions du Latium, a fort bien pu voir à Albe, sinon à Rome, des statuettes de femmes se voilant la face, que l'on prenait pour des images de Vesta.

Cela posé, je crois pouvoir admettre sans témérité que la Vesta du groupe des *Dii consentes* près du Forum, statue dorée qui figura dans le lectisterne de 217, était conforme à ce vénérable type albain. Il n'y a pas lieu de croire, comme nous l'avons vu que la statue mentionnée en 217 ait été façonnée pour la circonstance; elle devait être plus ancienne. Puisqu'une autre statue en bois doré, celle de Servius Tullius dans le temple de la Fortune, passait pour remonter à l'époque des Rois, pourquoi ne pas assigner une antiquité également reculée à ces statues dorées des *Dii consentes* vues par Varron près de Forum et qualifiées, à la fin du IV^e siècle, de *sacrosancta simulacra*? Rien n'empêche, tout

1. Ovide, *Fastes*, VI, 295.

2. Symmaque, *Epist.*, IX, 147, 148.

au moins, de supposer que ces vieilles images étaient postérieures de peu d'années à l'incendie de Rome par les Gaulois.

Le culte romain des *Dii consentes* se répandit, après Auguste, dans l'Empire. Nous trouvons un autel des *Dii consentes* en Dacie¹, une dédicace *Consentio deorum* (c'est-à-dire *Dis consentibus*) en Dalmatie², celle d'une *aedicula concilii Deorum Dearumque* à Otricoli³. A cette extension du culte n'a point correspondu celle des images, sans doute parce qu'on devait préférer, au type archaïque des *sacrosancta simulacra*, celui des divinités grecques analogues; mais personne ne s'étonnera que cette règle ait pu souffrir des exceptions, surtout en pays non hellénique.

Or, précisément, dans un pays non hellénique, en Gaule, on a découvert un autel maladroitement décoré de bas-reliefs qui représentent les douze dieux d'Ennius; et il se trouve que l'une de ces divinités, à laquelle convient, sans doute possible, le nom de *Vesta*, est figurée sous l'aspect d'une femme se cachant les yeux avec ses mains :

... *Vestae simulacra feruntur*
Virgineas oculis opposuisse manus.

Cet autel gallo-romain, dont il existe un moulage au Musée de Saint-Germain, se compose de deux tronçons cubiques qui, dans la seconde partie du XVIII^e siècle, servaient de bases à deux autels dans l'église paroissiale de Mavilly (Côte-d'Or). Un amateur du temps, M. de Migieu, les acheta en 1786 et les transporta dans le parc de son château à Savigny-sous-Beaune. Ce parc, où l'autel se trouve encore aujourd'hui, appartient à M^{me} la comtesse de La Loyère.

Dès 1772, dans son *Histoire de la ville de Beaune*, Gandelot publia et tenta d'expliquer les figures de l'autel de Mavilly. Après lui, MM. Flouest, Bulliot et Thiollier les ont dessinées et décrites sans les comprendre. Flouest avait renoncé à toute interprétation;

1. *Corp. inscr. lat.*, t. III, 942.

2. *Ibid.*, 1935.

3. Orelli, n^o 1869.

je fis de même, en 1887, dans mon *Catalogue sommaire* du Musée de Saint-Germain. Tout d'un coup, vers la fin de 1890, je trouvai ce qu'on avait cherché vainement, sans doute parce que la solution du problème était trop simple : les douze figures de l'autel

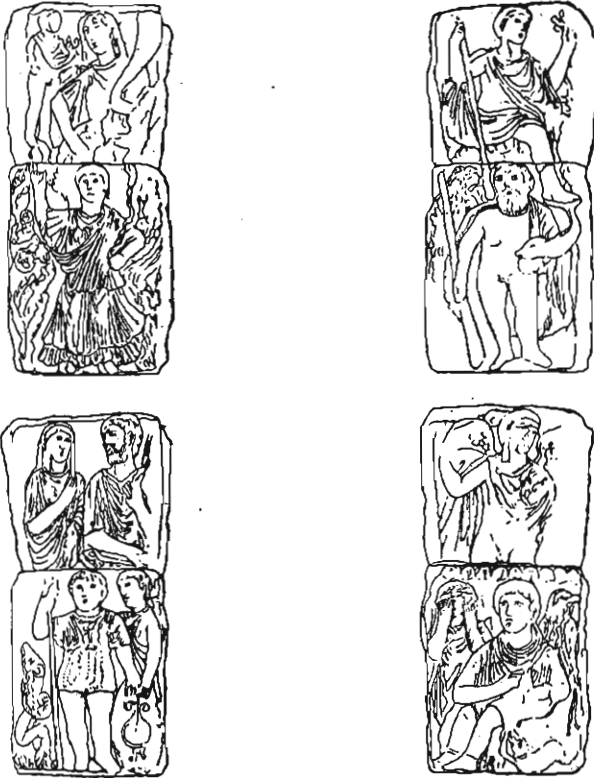


Fig. 1. — Croquis des quatre faces de l'autel de Mavilly (Côte-d'Or).

de Mavilly n'étaient autres que les douze dieux *consentes*, associés à un treizième dieu, le serpent *criocéphale*, qui est spécifiquement gaulois. Ma petite découverte fut soumise à l'Académie des inscriptions et j'en fis l'objet d'un article, accompagné de deux héliogravures, en tête de la *Revue archéologique* de 1891.

Des douze divinités représentées sur l'autel, il y en a neuf dont

les attributs ne laissent place à aucun doute : ce sont Jupiter, Neptune, Vulcain, Mars, Mercure parmi les hommes ; Diane, Vénus, Minerve, Junon parmi les femmes. Comme il ne reste qu'un dieu et qu'une figure virile, force est de reconnaître Apollon dans un jeune garçon nu placé au-dessus de Diane¹. Aux deux déesses disponibles, Cérès et Vesta, correspondent deux figures féminines, l'une tenant la corne d'abondance, l'autre se cachant le visage avec ses deux mains. La logique eût exigé que j'identifiassse avec Cérès la divinité tenant une corne d'abondance et que je reconnusse Vesta dans l'étrange figure où Gandelot voyait un jeune druide subissant l'initiation, et MM. Bulliot et Thiollier une femme opérée de la cataracte. Mais, ignorant les vers d'Ovide, ou les ayant lus trop vite, je mis six ans à m'apercevoir de mon erreur, consistant à appeler Vesta la déesse avec la corne d'abondance et à voir Cérès, la Déméter douloureuse des Grecs, dans la figure à la face voilée. Personne, d'ailleurs, que je sache, depuis que les héliogravures de la *Revue archéologique* ont paru, ne s'est avisé d'une observation qui ajoute une importance singulière aux sculptures gallo-romaines de Mavilly.

Il me semble ressortir avec évidence, de ce qui précède, que nous avons ici un autel des douze dieux inspiré des *sacrosancta simulacra* des *Dii consentes*. L'apparence archaïque des autres figures du même autel vient à l'appui de cette conclusion. Jupiter est assis, dans le costume militaire ; Vénus est sévèrement drapée et porte un voile sur la tête ; Mars est revêtu d'une cotte de mailles à manches, très courte sur le devant, que l'on retrouve dans les statuette de bronze représentant le Mars italique ; Mercure a des ailes aux épaules, détail très rare dans l'art grec², mais qui rappelle la prédilection des Étrusques pour les figures ailées (les artistes toscans ont mis des ailes à Minerve et à Vénus)³. Ainsi, désormais, chacune de ces figures devra être l'objet d'une étude attentive : à moins que tout ne m'abuse, la Côte-d'Or nous a

1. Peut-être *Vejovis* identifié à Apollon ?

2. Cf. le *Lexikon* de Roscher, art. *Hermes*, p. 2401.

3. Cf. Gerhard, *Akademische Abhandlungen*, t. I, p. 157, 285.

conservé des copies grossières, mais fidèles, des plus anciens monuments religieux de l'art romain.

Revenons à Vesta. Le geste de se cacher les yeux avec les mains est absolument sans autre exemple dans l'art antique; mais il en est quelquefois question dans la littérature. On se cache les yeux par pudeur : c'est le cas des images de Vesta dans Ovide et d'un personnage du roman d'Eumathe¹. On se cache les yeux quand on éprouve une vive douleur : telle Électre, dans Ovide, à la vue de la ruine d'Iliion². On se cache les yeux quand on a peur : tels le vieillard de la *Mostellaria*, menacé de voir un revenant³, et un personnage du roman d'Achille Tatius, au cours d'une opération de haute magie⁴.

De ces différents motifs, il n'en est aucun qui puisse être raisonnablement allégué pour expliquer l'attitude d'une statuette de Vesta. Il faut chercher autre chose.

Vesta est la déesse du foyer ou peut-être, plus anciennement, la déesse du feu. Si l'on dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu, il est également vrai qu'il n'y a pas de feu sans fumée. Or, le geste naturel d'une personne placée auprès d'un feu qui fume, c'est de se protéger les yeux avec les mains. Donc, l'attitude de la Vesta albaine peut s'expliquer par la nature de ses fonctions : c'est un geste très réaliste et, par cela même, très conforme à l'esprit des Italiens non hellénisés.

Mais ceci, heureusement, n'est pas une simple hypothèse : il y a des textes qui l'appuient, du moins indirectement. On connaissait, à Rome, un très ancien dieu, nommé Caeculus, qui passait pour le héros fondateur de Préneste ; il était né d'une étincelle du foyer familial qui avait fécondé le sein de sa mère et passait, en conséquence, pour fils de Vulcain⁵. Dieu du foyer lui-même, sorte de Vesta mâle du culte de Préneste, il devait son nom de

1. Eumathe (Eustathe Macrembolitissa), X, 6, 3.

2. Ovide, *Fastes*, IV, 178.

3. Plaute, *Mostell.*, 419, 515.

4. Achille Tatius, III, 18. Cf. Sittl, *Gebärdensprache*, p. 84, qui donne d'autres exemples.

5. Voir l'art. *Caeculus* dans le *Lexikon* de Roscher.

Caeculus, nous disent les scholiastes de l'*Énéide*¹, à la petitesse de ses yeux clignotants, fatigués par la fumée : *Caeculus autem ideo, quia oculis minoribus fuit, quam rem frequenter efficit fumus.*

On ne connaît pas de divinité latine du nom de Caecula, mais il existe une parèdre féminine de Cacus; elle recevait, à Rome, un culte analogue à celui de Vesta, qui lui était rendu par les Vestales². Sœur de Cacus, elle était fille de Vulcain, par suite aussi sœur de Caeculus. Elle et lui formaient, dans certaines villes du Latium, l'ancien couple des dieux du foyer, remplacés plus tard par la vierge solitaire Vesta.

On entrevoit ainsi, dans la pénombre des vieilles traditions latines, l'existence d'une Vesta primitive, associée à un dieu du foyer qui cligne des yeux. Il ne faut pas un grand effort d'imagination pour deviner quelle devait être l'attitude de la déesse. Une expérience facile à vérifier atteste qu'après d'un foyer fumeux, si le premier mouvement est de cligner des yeux, le second consiste à les protéger avec ses mains. C'est ce que faisait la compagne de Caeculus. De là, le motif de la Vesta albaine, des *simulacra Vestae* dont parle Ovide, ce type si ancien, si profondément oublié, qu'un hasard vraiment singulier nous rend aujourd'hui sur un grossier autel gallo-romain de la Côte-d'Or.

SALOMON REINACH.

1. *Ad Aen.*, VII, 684.

2. Voir l'art. *Caca* dans le *Lexikon* de Roscher.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28.

**GRANDES MISSIONS SCIENTIFIQUES
ET OUVRAGES GÉOGRAPHIQUES**

PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

L'ASIE CENTRALE

TIBET ET RÉGIONS LIMITOPHES

Par **DUTREUIL DE RHINS**

Texte, un volume in-4 de 636 pages et atlas in-folio, cartonné. 60 fr.

Couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, prix Garnier,
et par la Société de Géographie, prix Jomard.

L'ILE FORMOSE

HISTOIRE ET DESCRIPTION

Par **C. IMBAULT-HUART**, Consul de France

Avec une introduction bibliographique par **H. CORDIER**

In-4, illustré de nombreux dessins, de cartes, vues, plans, etc. 30 fr.

Couronné par la Société de Géographie, prix Jomard.

LA SCULPTURE SUR PIERRE EN CHINE

AU TEMPS DES DEUX DYNASTIES HAN

Par **ÉDOUARD CHAVANNES**

Professeur au Collège de France

Un volume in-4, accompagné de 66 planches gravées d'après les estampages. 30 fr.

LES SÉRICIGÈNES SAUVAGES DE LA CHINE

Par **Albert A. FAUVEL**

Un volume in-4, avec planches. 10 fr.

Mission A. PAVIE

EXPLORATION GÉNÉRALE DE L'INDO-CHINE

4 volumes in-4, accompagnés d'un grand nombre de cartes, planches, reproductions d'estampages et de textes, dessins dans le texte, etc.

(En cours de publication)

MISSION SCIENTIFIQUE DANS LA HAUTE-ASIE

(1890-1895)

Par **J. DUTREUIL DE RHINS**

Publié par **M. GRECARD**

2 volumes in-4, illustrés de cartes, dessins et planches. Chaque volume. . . 30 fr.

ATLAS DES CARTES. *(Sous presse.)*



BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

- I. — ETUDES DE CRITIQUE ET D'HISTOIRE, par les Membres de la Section des sciences religieuses, avec une Introduction par Albert RÉVILLE, professeur au Collège de France, président de la Section. In-8. 7 fr. 50
- Albert RÉVILLE. Introduction. — Le sens du mot *Sacramentum* chez Tertullien. — L. DE ROSNY. Le texte du Tao-teh-king et son histoire. — PICAUVET. De l'origine de la philosophie scolastique en France et en Allemagne. — Hartwig DERENBOURG. Un nouveau roi de Saba. — Sylvain Lévy. Deux chapitres du Sarva-Darçana Samgraha. — MASSEBIEAU. Le classement des œuvres de Philon. — AMÉLINEAU. L'hymne au Nil. — MAURICE VERNES. Les populations anciennes et primitives de la Palestine. — ESMEIN. La question des investitures dans les lettres d'Yves de Chartres. — Jean RÉVILLE. Le rôle des veuves dans les communautés chrétiennes des deux premiers siècles. — Ernest HAVET. La conversion de saint Paul. — SABATIER. L'auteur du livre des Actes des Apôtres a-t-il connu les Epîtres de saint Paul? — Is. LÖBB. La chaîne de la Tradition dans le premier chapitre des *Pirké Abot*.
- II et III. — DU PRÉTENDU POLYTHÉISME DES HÉBREUX. Essai critique sur la religion du peuple d'Israël, suivi de l'examen de l'authenticité des écrits prophétiques, par M. MAURICE VERNES, directeur-adjoint. 2 volumes in-8. 15 fr.
- IV. — LA MORALE ÉGYPTIENNE QUINZE SIÈCLES AVANT NOTRE ÈRE. Etude sur le papyrus de Boulaq n° 4, par E. AMÉLINEAU. In-8. 10 fr.
- V. — LES ORIGINES DE L'ÉPISCOPAT. Etude sur la formation du gouvernement ecclésiastique au sein de l'Eglise chrétienne dans l'Empire romain, par Jean RÉVILLE, maître de conférences. In-8 12 fr.
- VI. — ESSAI SUR L'ÉVOLUTION HISTORIQUE ET PHILOSOPHIQUE DES IDÉES MORALES DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE, par E. AMÉLINEAU, maître de conférences. In-8 8 fr.
- VII. — ÉTUDES DE CRITIQUE ET D'HISTOIRE, par les Membres de la Section des Sciences religieuses. Deuxième série, publiée à l'occasion du X^e anniversaire de la fondation de la Section. In-8. 7 fr. 50
- A. RÉVILLE. Avant-propos. — E. AMÉLINEAU. Les coutumes funéraires de l'Égypte ancienne comparées à celles de la Chine. — L. MARILLIER. Caractère religieux du *tabou* mélanésien. — Sylvain Lévy. Les donations religieuses des rois de Valabhi. — A. FOUCHER. Les scènes figurées de la légende du Bouddha. — H. DERENBOURG. Le poète anté-islamique Imrou'l-Kaïs et le dieu arabe al-Kaïs. — M. VERNES. Les sources des livres historiques de la Bible. — A. SABATIER. Note sur un vers de Virgile. — E. DE FAYE. De l'influence du *Timée* de Platon sur la théologie de Justin Martyr. — J. RÉVILLE. La christologie de Paul Samosate. — F. PICAUVET. Abelard et Alexandre de Halès, créateurs de la méthode scolastique. — A. ESMEIN. Le serment des inculpés en droit canonique. — J. RÉVILLE. L'instruction religieuse dans les premières communautés chrétiennes. — Léon DE ROSNY. Une grande lutte d'idées dans la Chine antérieure à notre ère. — André BERTHELOT. L'idée de Moïse dans les épopées homériques. — J. DERAMEY. Vision de Gorgorios. Texte éthiopien inédit. — A. QUENTIN. La religion d'Assurbanipal (667-647 av. J.-C.). — G. RAYNAUD. Les Panthéons de l'Amérique Centrale.
- VIII. — SAINT AUGUSTIN ET LE NÉO-PLATONISME, par L. GRANDGEORGE. In-8. 4 fr.
- IX. — GERBERT, UN PAPE PHILOSOPHE, d'après l'histoire et la légende, par J. PICAUVET, maître de conférences à l'École des Hautes-Études. In-8. 4 fr.